

Le point principal de la discussion fut l'entente cordiale qui doit exister entre les Médecins, les Pharmaciens et les Opticiens. On a parfaitement démontré que l'Association des Opticiens s'était formée tout naturellement, par la seule force des choses. Dans ces dernières années, les sciences ont fait tant de progrès que l'on a vu chaque branche se spécialiser ; et, pour être plus exact on aurait dû dire que c'est la spécialisation qui a fait faire ce pas de géant à toutes les connaissances humaines. La réfraction, c'est-à-dire l'optique, n'a pas resté en arrière.

On a fait voir clairement que l'Opticien ne nuit nullement au médecin, que tous deux peuvent se secourir et s'entraider mutuellement. Il en sera de ces deux professions comme de la théologie, du droit et de la médecine, professions qui, aux premiers temps de l'humanité étaient exercées par le même homme, et qui aujourd'hui ont chacune leur domaine respectif bien défini. L'Opticien ne peut aucunement nuire au médecin puisque leur but n'est pas le même ; le médecin cherche à guérir, tandis que l'opticien ne fait que corriger.

Cette association qui est venue à son heure mérite l'encouragement de la profession médicale à plus d'un titre, car elle leur fournira l'avantage d'avoir une constitution mieux définie, des lois plus claires, leur permettant d'empêcher ces charlatans-opticiens qui prétendent et annoncent qu'ils peuvent guérir les maladies de la vue au moyen de certains verres.

En résumé, le banquet des opticiens fut un réel succès.

MALADIES DU TUBE DIGESTIF

Les mauvaises digestions dues soit à un insuffisant chimisme stomacal ou intestinal, soit à l'atonie des organes de la digestion, laissent toujours des résidus dont la fermentation peut déterminer de sérieux accidents généraux (vertiges, lassitudes, migraines), d'où la nécessité de procéder fréquemment à un nettoyage du tube digestif chez les dyspeptiques et les constipés. Les iavements ne remplissent qu'une partie du but que l'on se propose, et les lavages de l'estomac ne sont pas pratiques, c'est toujours aux purgatifs qu'il faut s'adresser ; les purgatifs drastiques ont l'inconvénient d'irriter l'intestin, les purgatifs salins sont beaucoup plus recommandables, et parmi eux, la magnésie dont l'action douce et fidèle a toujours joué de beaucoup de vogue.

L'action de la magnésie est plus marquée, et son absorption plus facile lorsqu'on y ajoute des substances effervescentes. Le SEDLITZ Charles Chanteaud, cette préparation française bien connue est précisément du sulfate de magnésie avec adjonction de bicarbonate de soude et d'acide tartrique, c'est donc un purgatif d'une administration facile, d'une action efficace, et dont l'usage prolongé, voire quotidien, est sans inconvénient. C'est donc le purgatif de choix des dyspeptiques et constipés chroniques.